

AUX HOMMES

Un accident ou un débordement d'un généralement quelques semaines et disparaît sans laisser de traces. Mais souvent, le mal persiste & l'état chronique nous force de modifier notre manière de vivre. Pour se rendre compte de la persistance du mal, il convient d'arrêter dans un verre, de préférence le matin au réveil, d'agiter l'urine. Si celle-ci contient des filaments ou des flocons, c'est que l'état chronique existe. Ils peuvent contenir une épouse, d'un moment à l'autre, et déterminer l'inflammation de la matrice, ou métrite.

En cas de grossesse, il y a danger pour la mère et pour l'enfant. Les rapports conjugaux deviennent, d'ailleurs, douloureux et pénibles, parfois impossibles. Ça femme toujours inquiète & qui se sent arriver, si on ne remède pas à cet état. D'après ce qu'on sait, le fibrome, la paroi de la utérus, la cancre, sont la terminaison fréquente de la maladie.

Sachez aussi que les filaments sont constitués du pus, que ce pus ronge vos organes sexuels, les détruit peu à peu et amène les affections de la prostate, de la vessie, etc. Cela l'empêche de vivre et de retrouver le plaisir.

Hermans du Moulin. — Ce soir samedi, à 20 h., au stade, représentations pour les hommes et les femmes, sous la direction de Vandame, à 19 h., à la maison ménage, 64, boulevard de Strasbourg, à 9 h. 45.

Mes Rêves VAGOCHE. — Georges DERMET, dédicace à Roubaix, le 6 mars 1924, à l'âge de 30 ans, administrateur des sacrements. Conviv. et service solennel. Lundi 10 courant, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur. L'assemblée à la maison ménage, 64, boulevard de Strasbourg, à 9 h. 45.

MESSES & OBITS

Vous êtes priés d'assister aux Messes Anniversaires qui seront célébrées dans l'église Saint-André, à Roubaix, le 6 mars, pendant toute la matinée et à 10 h. à l'Office solennel qui sera chanté le même jour, à 11 h. à l'église Saint-Martin. **Monsieur Georges Vandame**, décédé à Roubaix, le 6 mars 1924, à l'âge de 30 ans. Administrateur des sacrements. Conviv. et service solennel. Lundi 10 courant, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur. L'assemblée à la maison ménage, 64, boulevard de Strasbourg, à 9 h. 45.

REMERCIEMENTS

Nous vous désirons tous d'éclaircissements sur la question militaire et ses conséquences, demandez à l'Assemblée à l'Opéra, à 10 h., au théâtre, au Croix.

Croix. — Général de l'Armée des Frères.

— La Croix est à la vente, à 10 h., au théâtre, au Croix.

RECITAL DES TRUMPETS "LES ENFANTS DU NORD". — Au théâtre, à 10 h., au théâtre, au Croix.

TOURCOING. — Amicale de l'Épidémie. — En raison de la manifestation de l'Amicale des Chino-Vietnamiens, le 10 mars, à 10 h., au théâtre, au Croix.

ASSOCIATION ANGLAISE DES FRÈRES. — La Communion rappelle à ses membres que la communion mensuelle aura lieu le dimanche 9, au Centre de l'Hotel Ville, à 10 h. à 12 h. 30.

Cercle des amis de l'art. — Ce soir samedi, à 20 h., au théâtre, au Croix.

REPRISE GENERALE suivie de la distribution des invitations pour le concert du 20 mars.

PASTILLES DU CONTRE LA TOUX DE GEHO

LIQUEUR DU PERE KERMANN

RHUM BLACK

Banque Générale du Nord

Anc. B¹⁰⁰ Verley-Decroix

FONDÉE EN 1853

R. C. Roubaix 2773

Société Anonyme. — Capital : 100 MILLIONS

Siège Social : 42, rue Royale, à LILLE

Succursale à PARIS : 12, rue du 4-Septembre

Succursale à ROUBAIX : rue du Cuirou, n° 8.

Téléphone : 106.

Agences à : LANNOY : rue de Roubaix, Tél. 10

CROIX : rue de Lille, Tél. 38

WATTRELLOS : rue Jean-Jaurès, Tél. 41.

Téléphone : 41.

Succursale à TOURCOING : rue Carnot, n° 31.

Tél. 20. Location de coffres-forts.

Agences à : HALLUIN : Tél. 67. Location de

coffres-forts, avec bureaux héber-

gés. WERVICQ : rue de Wervicq, ouvert le

jeudi 12, à 10 h., et vendredi 13, à 10 h.

LINSELLES : Téléph. 11.

COMINES : Téléph. 61. Location de

coffres-forts, avec bureaux héber-

gés. Vendredi 12, à 10 h., et vendredi 13, à 10 h.

146 Succursales, Agences et Bureaux

dans la Région du Nord.

Toutes Opérations de Bourse

en France et sur Places étrangères

PAIEMENT de tous COUPONS

unimrimerie du Journal de Roubaix, 71, Grand-Rue.

Le Gerant : ALFRED MESSIAEN.

unimrimerie du Journal de Roubaix, 71, Grand-Rue.

SOCIÉTÉ REGIONALE D'INVESTISSEMENTS SALUERS ET A BOON MARCHE DU NORD.

Siège Social : LILLE, 22, rue Jacquemars-Gisèle.

Mesieurs les Actionnaires de la Société Régionale d'Investissement Saluers et à Bon Marché du Nord, sont invités à se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire à Lille, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 10, à 10 h., le vendredi 22 mars 1924, à 10 h., pour l'approbation des statuts et la nomination des administrateurs.

M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,

et M. ROMBAUT, occupait l'instinct pour Madame EUGENIE LEMARIE,